

---

# États financiers de Le Phare, Enfants et Familles

31 mars 2016

---

---

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1-2
État des résultats .....	3
État de l'évolution des actifs nets.....	4
État de la situation financière.....	5
État des flux de trésorerie .....	6
Notes complémentaires aux états financiers .....	7-13

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de  
Le Phare, Enfants et Familles

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Le Phare, Enfants et Familles, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*Opinion*

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Le Phare, Enfants et Familles au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Deloitte* s.é.n.c.a.c. /s.r.l.<sup>1</sup>

Le 15 juin 2016

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

# Le Phare, Enfants et Familles

## État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2016

	Notes	2016	2015
		\$	\$
<b>Produits</b>			
Revenus d'autofinancement générés			
Événements-bénéfices		1 031 695	1 020 323
Dons majeurs	13	1 061 082	1 161 277
Autres dons		193 656	104 685
		<b>2 286 433</b>	2 286 285
Subvention du ministère de la Santé et des Services sociaux	3	2 002 000	2 041 000
Subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire		37 090	54 145
		<b>4 325 523</b>	4 381 430
Variation des apports reportés		270 131	229 675
		<b>4 595 654</b>	4 611 105
Autres produits		51 609	83 267
		<b>4 647 263</b>	4 694 372
Biens et services reçus à titre gratuit		1 418 422	881 384
		<b>6 065 685</b>	5 575 756
<b>Charges</b>			
Frais liés aux soins et services	14	2 517 954	2 558 672
Frais liés aux opérations de la cuisine	14	177 838	174 774
Frais de fonctionnement relatifs au bâtiment	14	323 752	360 356
Frais liés aux événements-bénéfices, au développement philanthropique et aux communications	14	732 251	593 876
Frais liés à l'administration	14	622 951	467 041
Amortissement des immobilisations		212 914	131 543
Intérêts sur la dette à long terme		37 090	54 145
Total des charges avant biens et services reçus à titre gratuit		<b>4 624 750</b>	4 340 407
Biens et services reçus à titre gratuit		1 418 422	881 384
		<b>6 043 172</b>	5 221 791
<b>Excédent des produits sur les charges</b>		<b>22 513</b>	353 965

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Le Phare, Enfants et Familles**  
**État de l'évolution des actifs nets**  
 Exercice terminé le 31 mars 2016

	<b>2016</b>			2015
	<b>Affectés d'origine interne</b>	<b>Non affectés</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Solde au début	<b>2 000 000</b>	<b>252 327</b>	<b>2 252 327</b>	1 898 362
Excédent des produits sur les charges	<b>—</b>	<b>22 513</b>	<b>22 513</b>	353 965
Solde à la fin	<b>2 000 000</b>	<b>274 840</b>	<b>2 274 840</b>	2 252 327

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Le Phare, Enfants et Familles**  
**État de la situation financière**  
 au 31 mars 2016

	Notes	2016 \$	2015 \$
<b>Actif</b>			
À court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	4 046 730	4 315 579
Débiteurs		152 125	90 456
Taxes et intérêts courus à recevoir		36 138	48 688
Subvention à recevoir	5	314 882	297 082
Frais payés d'avance		34 675	35 562
		<b>4 584 550</b>	<b>4 787 367</b>
Subvention à recevoir	5	89 538	404 420
Immobilisations	6	4 771 750	4 777 279
		<b>9 445 838</b>	<b>9 969 066</b>
<b>Passif</b>			
À court terme			
Emprunt bancaire	7	—	60 000
Créditeurs et charges à payer	8	536 444	454 972
Subvention reportée du ministère de la Santé et des Services sociaux	9	531 947	612 004
Tranche à court terme de la dette à long terme	12	314 882	297 082
		<b>1 383 273</b>	<b>1 424 058</b>
Apports reportés – maison et équipements	10	5 588 941	5 720 828
Apports reportés – opérations courantes	11	109 246	167 433
Dette à long terme	12	89 538	404 420
		<b>7 170 998</b>	<b>7 716 739</b>
Engagements	16		
<b>Actifs nets</b>			
Affectés d'origine interne	15	2 000 000	2 000 000
Non affectés		274 840	252 327
		<b>2 274 840</b>	<b>2 252 327</b>
		<b>9 445 838</b>	<b>9 969 066</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

 \_\_\_\_\_, administrateur  
 \_\_\_\_\_, administrateur

# Le Phare, Enfants et Familles

## État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2016

	2016	2015
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	22 513	353 965
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	212 914	131 543
Amortissement des apports reportés – maison et équipements	(254 347)	(203 990)
Amortissement des apports reportés – opérations courantes	(237 855)	(166 540)
Perte à la cession d'immobilisations	3 728	—
	(253 047)	114 978
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	(61 669)	36 289
Taxes et intérêts courus à recevoir	12 550	(506)
Frais payés d'avance	887	6 906
Créditeurs et charges à payer	81 472	(41 801)
Subvention du ministère de la Santé et des Services sociaux reportée	(80 057)	(50 829)
	(299 864)	65 037
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations	(211 113)	(28 748)
<b>Activités de financement</b>		
Encaissement de subventions	297 082	280 306
Remboursement de la dette à long terme	(297 082)	(280 306)
(Diminution) augmentation de l'emprunt bancaire	(60 000)	60 000
Apports reportés – maison et équipements	122 460	34 029
Apports reportés – opérations courantes	179 668	157 656
	242 128	251 685
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(268 849)	287 974
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	4 315 579	4 027 605
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>4 046 730</b>	<b>4 315 579</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# **Le Phare, Enfants et Familles**

## **Notes complémentaires aux états financiers**

31 mars 2016

---

### **1. Statuts et nature des activités**

Le Phare, Enfants et Familles (l'« Organisme »), constitué en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec) le 12 novembre 1999, a pour objectif d'offrir gratuitement du soutien aux parents ayant un enfant atteint d'une maladie dégénérative et terminale qui nécessite des soins complexes. L'Organisme est considéré comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

### **2. Méthodes comptables**

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

#### *Constatation des produits*

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations ou reçus sous forme d'immobilisations qui seront amorties ou les apports affectés au remboursement de la dette à long terme sont reportés et constatés à titre de produits selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la période restante des immobilisations auxquelles ils sont affectés.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amorties sont présentés comme des augmentations directes des actifs nets.

Les revenus d'intérêts sont constatés au moment où ils sont gagnés.

#### *Biens et services reçus à titre gratuit*

L'Organisme ne comptabilise généralement pas les biens et services reçus à titre gratuit, sauf lorsque la valeur des apports reçus est appuyée par des pièces justificatives appropriées.

#### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La politique de l'Organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les placements encaissables en tout temps sans pénalité.

#### *Instruments financiers*

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, l'Organisme comptabilise dans l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

**2. Méthodes comptables (suite)**

*Immobilisations*

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la période et aux taux annuels suivants :

Maison	40 ans
Améliorations majeures	5 à 15 ans
Équipements informatique et médicaux, jardin, mobilier et agencements, matériel roulant	20 %
Équipement de télécommunications et piscine	10 %

*Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

**3. Subvention du ministère de la Santé et des Services sociaux**

Le ministère de la Santé et des Services sociaux s'est engagé à verser une subvention totale de 2 000 000 \$ par année pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 juin 2015. La subvention a été renouvelée aux mêmes conditions jusqu'au 30 juin 2017.

**4. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

	<b>2016</b>	2015
	\$	\$
Encaisse	<b>1 440 625</b>	2 475 537
Placements encaissables en tout temps, 0,55 % à 0,85 %	<b>2 606 105</b>	—
Certificats d'épargne rachetables (0,65 % à 1,15 % en 2015, échus en août 2015)	—	1 840 042
	<b>4 046 730</b>	4 315 579

**5. Subvention à recevoir**

La subvention à recevoir, due par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), correspond à la dette à long terme pour un montant de 404 420 \$ (701 482 \$ au 31 mars 2015).

**6. Immobilisations**

	<b>2016</b>			2015
	<b>Coût</b>	<b>Amortis- sement cumulé</b>	<b>Valeur comptable nette</b>	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	331 695	—	331 695	331 695
Maison	5 294 430	1 142 264	4 152 166	4 258 769
Mobilier et agencements	301 503	272 971	28 532	49 599
Équipements médicaux	260 615	202 433	58 182	48 419
Équipement informatique	181 939	93 407	88 532	43 851
Équipement de télécommunications	133 143	113 510	19 633	32 947
Jardin	102 827	102 827	—	—
Améliorations majeures	86 164	2 753	83 411	—
Matériel roulant	60 772	60 772	—	—
Piscine	23 998	14 399	9 599	11 999
	<b>6 777 086</b>	<b>2 005 336</b>	<b>4 771 750</b>	<b>4 777 279</b>

**7. Emprunt bancaire**

L'Organisme dispose d'un emprunt bancaire autorisé de 100 000 \$, taux préférentiel majoré de 1,00 % (taux effectif de 3,70 %; 3,85 % au 31 mars 2015). Au 31 mars 2016, le solde de l'emprunt bancaire est nul (60 000 \$ au 31 mars 2015). Tous les équipements et le bâtiment sont affectés à la garantie de l'emprunt bancaire. L'emprunt est renouvelable en septembre 2016.

**8. Crédoeurs et charges à payer**

	<b>2016</b>	2015
	\$	\$
Comptes fournisseurs	238 628	205 023
Salaires et charges sociales à payer	297 816	249 949
	<b>536 444</b>	<b>454 972</b>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 38 061 \$ (30 995 \$ au 31 mars 2015).

**9. Subvention reportée du ministère de la Santé et des Services sociaux**

	<b>2016</b>	2015
	\$	\$
Solde au début	<b>612 004</b>	662 833
Encaissements de l'exercice	<b>2 002 000</b>	2 041 000
Montant constaté aux résultats	<b>(2 082 057)</b>	(2 091 829)
Solde à la fin	<b>531 947</b>	612 004

**10. Apports reportés – maison et équipements**

	<b>2016</b>	2015
	\$	\$
Solde au début	<b>5 720 828</b>	5 890 789
Encaissements de l'exercice	<b>122 460</b>	34 029
Montant constaté aux résultats	<b>(254 347)</b>	(203 990)
Solde à la fin	<b>5 588 941</b>	5 720 828

Ces apports sont affectés à la construction et la rénovation de la maison ainsi qu'à l'acquisition d'équipements et sont constatés à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations auxquelles ils sont affectés.

**11. Apports reportés – opérations courantes**

	<b>2016</b>	2015
	\$	\$
Solde au début (a)	<b>167 433</b>	176 317
Encaissements de l'exercice	<b>179 668</b>	157 656
Montant constaté aux résultats	<b>(237 855)</b>	(166 540)
Solde à la fin	<b>109 246</b>	167 433

(a) Au cours de l'exercice 2008-2009, l'Organisme a reçu un don de 30 000 \$ pour les opérations courantes. En vertu d'affectations d'origine externe, cet apport doit être conservé pour une période de dix ans, soit jusqu'en avril 2018. Durant cette période, les intérêts gagnés sur cet apport pourront être utilisés pour les opérations courantes.

**12. Dette à long terme**

	<b>2016</b>	2015
	\$	\$
Emprunts à terme, 5,75 % à 6,53 %, remboursables sur dix ans par versements annuels égaux de 339 564 \$, capital et intérêts, échéant jusqu'en septembre 2017, garantis par une hypothèque immobilière sur le terrain et la maison, par une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens meubles, ainsi que par tout montant à recevoir du MAMOT	<b>404 420</b>	701 502
Tranche à court terme	<b>314 882</b>	297 082
	<b>89 538</b>	404 420

Ces emprunts sont financés par les subventions à recevoir du même montant.

Les versements de capital requis au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

	\$
2017	314 882
2018	89 538

**13. Produits d'autofinancement**

Les produits des dons majeurs incluent un montant de 100 000 \$ reçu de la Fondation Marcelle et Jean Coutu (valeur nulle en 2015).

**14. Salaires et charges sociales**

Les salaires et charges sociales inclus dans chacune des fonctions sont les suivants :

	<b>2016</b>	2015
	\$	\$
Frais liés aux soins et services	<b>2 077 027</b>	1 972 112
Frais liés à l'administration	<b>535 439</b>	363 584
Frais liés au développement philanthropique et aux communications	<b>428 721</b>	368 327
Frais liés aux opérations de la cuisine	<b>137 802</b>	127 888
Frais de fonctionnement relatifs au bâtiment	<b>120 166</b>	153 725
	<b>3 299 155</b>	2 985 636

**15. Affectations d'origine interne**

Les affectations d'origine interne se composent des montants suivants :

	<b>2016</b>	2015
	\$	\$
Fonds d'urgence	<b>1 500 000</b>	1 500 000
Réserve pour le développement des programmes et des services	<b>500 000</b>	250 000
Réserve pour les immobilisations	<b>—</b>	250 000
	<b>2 000 000</b>	2 000 000

**16. Engagements**

L'Organisme s'est engagé, en vertu de contrats de location et d'entretien d'équipements échéant jusqu'en 2018, à verser une somme de 43 714 \$. Les paiements minimaux exigibles pour les deux prochains exercices s'élèvent à :

	\$
2017	40 126
2018	3 588

De plus, un contrat pour un montant de 79 206 \$ a été octroyé pour la rénovation de la façade de la Maison André-Gratton. Ce travail sera effectué au cours du prochain exercice.

**17. Instruments financiers**

En raison de ses actifs et de ses passifs financiers, l'Organisme est exposé au risque suivant lié à l'utilisation des instruments financiers :

*Risque de taux d'intérêt*

Les placements encaissables en tout temps portent intérêt à des taux fixes. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces placements.

La dette à long terme porte intérêt à taux fixe. Celle-ci et les intérêts y afférents sont subventionnés par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Par conséquent, les risques de trésorerie sont minimes.

**18. Promesses de dons**

Des promesses de dons de l'ordre de 1 158 071 \$ (930 365 \$ en 2015) ont été obtenues de la part d'individus, de sociétés et de fondations. Les encaissements sont prévus comme suit :

	\$
2017	663 571
2018	404 500
2019	90 000

Ces dons seront comptabilisés aux états financiers lors de leur encaissement.

**19. Chiffres de l'exercice précédent**

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.